Mr. BOUSIGE Christian
15 Rue des Pommiers
17460 VARZAY.

REÇU A LA PREFECTURE
14 OCT. 2019
CHARENTE-MARITIME

le 10. octobre 2019

à Monsieur le Préfet de Ch.te Me.

Monsieur,

Prochainement vous aurez à donner votre avis sur le projet éolien concernant la commune de Varzay 17460

Etant directement concerné : ma maison se situant à 550 m du lieu d'implantation d'une de ces éoliennes, par causalité je serai confronté à trois situations.

- soit ma maison sera dévaluée par rapport au prix initial.
- soit si je veux la vendre, le delai risque d'être plus long.
- soit elle peut devenir invendable.

dans ce dernier cas ce serait une atteinte à ma liberté, pourtant l'article 4 des droits de l'homme définit la liberté non comme le pouvoir de faire ce que l'on veut ou ce qui plait, mais comme le pouvoir de tout ce qui ne nuit pas au autrui.

Je passe sur toutes les autres formes de nuisances qui vous seront communiquées par lettres personnelles ou pétitions.

Je sais que votre décision sera difficile à prendre ; mais comme le bon sens a rarement conduit à du négatif, je souhaite donc de votre part un avis personnel mais non subi.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de ma considération distinguée.

Sujet : [INTERNET] Eolienne sz Varzay
De : Liliane SERVANT <liliane.servant@wanadoo.fr>
Date : 14/10/2019 16:29
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A lattention de M.Lavalette

Mon mari et moi sommes fermement oppos&s à l'implantation d ,eoliennes

Notre belle Saintonge Romane ne doit pas être défigurée

Salutations

Sujet : [INTERNET] projet éoliens sur Varzay
De : "DAUDET Guy" <daudetguy@orange.fr>
Date : 14/10/2019 16:43
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

EARL SAINTONGE FRUITIÈRE
39 rue de la Câlinerie
17810 PESSINES
tél 05 46 93 26 74
Fax 05 46 92 61 79

&

EARL DAUDET Alain
La Pacaudière
17100 SAINTES
Tél 06 12 63 90 32

Bonjour Mr LAVALETTE,

Nous venons vous demander de bien vouloir prendre en compte le rapport d'un expert en arboriculture fruitière.

Pour valoir ce que de droit.

Je vous pris de croire en l'assurance de mes sincères salutations.

M DAUDET

— Pièces jointes :

parc eolien varzay.docx 30 octets

TECH'POM

SAS TECH'POM
18 rue de VERNEUIL
86440 MIGNE AUXANCES
agrément technique n°PC01589

MIGNE AUXANCES : le 13 octobre 2019

A : EARL SAINTONGE FRUITIERE
39 rue de la Câlinerie
17810 PESSINES
Et : EARL DAUDET Alain
La PACAUDIERE
17100 SAINTES

Objet : Projet éolien de VARZAY

MESSIEURS, vous m'avez demandé en tant qu'expert en arboriculture fruitière mon avis sur l'implantation d'un parc éolien proche de votre verger et voici mon analyse

1. Insectes nocturnes : bon nombre d'insectes qui procurent des dégâts sur fruits sont des insectes nocturnes :
   a. CARPOCAPSE du pommier
   b. TORDEUSES de la pelure (nombreuses : CAPUA, PANDEMIS...)
   c. TORDEUSES des fruits (LOBARZESKI...)
   d. ZEUZERE
   e. COSSUS

   Tous ces insectes ont une activité nocturne (papillons de nuit) qui sont facilement attirés par la lumière générée par les lampes à éclats présentent sur les éoliennes Nous sommes actuellement sur des méthodes de lutte très légères basées sur de la confusion sexuelle (méthode alternative de bio contrôle) accompagné de peu de traitement, si demain la lumière des éoliennes vient modifier l'environnement du verger, ce travail d'allégement de pesticide mis en place dans le verger depuis des années sera à modifier et à renforcer, donc **complétement à l'encontre des choix actuels des acheteurs et consommateurs de pommes et poires nationaux**
2. OISEAUX et CHAUVE- SOURIS
   Toujours dans les méthodes de lutte contre les papillons nocturnes, le travail généré par les oiseaux et les chauves-souris est loin d'être négligeable, difficilement quantifiable il est lui aussi source de diminution des pesticides au verger et participe à un équilibre agro écologique du verger. Des études ont prouvé que la rotation des pales d'éolienne perturbait voire même détruisait bon nombre d'oiseaux et de chauve-souris.
3. NETOYAGE DES PALES
   La question se pose sur l'impact qu'aura le nettoyage régulier des pales sur le végétal, je rappelle que l'arboriculture fruitière est un métier ou les fruits sont cueillis dans l'état ou ils seront vendus, à ce jour les fruits tachés, marqués, brûlés sont impossible à vendre=> donc quel impact des détergents sur pommier ?

4. ASSECHEMENT DE L'AIR

Des études ont prouvé que la rotation des pales entrainait une modification des taux d'humidité de l'air et pouvait augmenter les échanges thermiques qui par réaction assècherait les sols des parcelles.

Nous sommes dans la région AQUITAINE, département CHARENTE MARITIME l'un des départements les plus restrictif au niveau des disponibilités en eau de France, imaginez l'impact des éoliennes sur les besoins en eau de la plante, depuis plusieurs années il est déjà difficile d'obtenir un quota d'eau suffisant pour une année normale

- BRUITS et GENES HUMAINES

Même si le discours est de dire que les éoliennes sont peu bruyantes, la présence en verger de personnel est presque toute l'année (cueillette, taille, attachage, éclaircissage...) le temps passé rien qu'en taille par hectare représente 300 à 350 heures soit une personne pendant deux mois / ha, imaginez le nombre d'heures annuelles à supporter ce bruit constant et l'agressivité des infrasons sur les travailleurs ; et que dire de l'impact de l'effet de l'ombre et du soleil sur les pales en train de tourner

Bon nombre de salariés choisissent de travailler dehors, dans la nature pour les avantages du silence du calme et non pas d'avoir constamment un bruit sourd et des effets de lumière désagréables.

Il parait compliqué d'implanter un parc éolien à proximité d'un verger qui cherche à satisfaire au mieux la demande des consommateurs et qui plus est en respectant au maximum la qualité de travail des salariés.

Pascal BOYER

Sujet : [INTERNET] Préfecture de Charente Maritime, à l'attention de Mr Christian Lavalette
De : craimbault@club-internet.fr
Date : 14/10/2019 17:02
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Ce mail est destiné à Mr Christian Lavalette commissaire-enquêteur au sujet du projet éolien dans la commune de Varzay (Charente Maritime)

Vous trouverez en pièce jointe une copie de ma lettre manuscrite concernant ce projet éolien et dans laquelle j'exprime mon avis **très défavorable** pour ce projet

Bien cordialement

Christophe Raimbault

— Pièces jointes :

christophe_raimbault_projet_eolien_varzay.pdf 30 octets

Christophe RAIMBAULT
23 rue Chez Merle
17460 RETAUD

Mairie de Varzay
8 rue de l'Arnault
17460 VARZAY

A l'attention du Monsieur Christian LAVALETTE, commissaire enquêteur

Objet : Projet éolien de VARZAY

le 14 octobre 2019.

Monsieur,

J'ai pris connaissance du dossier de la Société Ferme Eolienne de VARZAY qui souhaite implanter 4 éoliennes d'une hauteur d'environ 200 mètres sur la commune de VARZAY.

Ce projet très impactant sur le territoire de la Saintonge Romane m'interpelle à plus d'un titre, en effet :

- Ce projet est inefficace pour la cause environnementale, la zone d'implantation est peu venteuse et donc une faible production intermittente donc un rendement insuffisant pour que le projet soit viable
- Quelles garanties ? au terme d'une exploitation de 20 ans, ou dans le cas probable d'un arrêt prématuré (rentabilité ?), le capital de la société insuffisant et l'empilement des sociétés mères ne présente aucune garantie pour la prise en charge du démantèlement qui incombera à la charge des communautés locales.
- Ce projet est une atteinte irrémédiable du paysage typique de la Saintonge Romane notamment du cadre de l'église de RETAUD classée entrainant une baisse significative de l'intérêt touristique, créant un impact négatif sur l'activité locale et par conséquent une baisse de la valeur du patrimoine de tout un chacun sans compensation prévue par le promoteur et l'Etat.
- Ce projet impactant localement manque cruellement de concertation avec les Municipalités et les associations locales, le comportement du promoteur a réussi à créer le consensus CONTRE la réalisation du projet.

Je vous demande donc de prendre en compte mes doléances, d'y répondre et de comptabiliser mon AVIS qui est TRES DEFAVORABLE au projet éolien de VARZAY.

Vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Christophe RAIMBAULT

Sujet : [INTERNET] éoliène de Varzay
De : scibrooklyn@bbox.fr
Date : 14/10/2019 17:42
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

à l'attention de ch.Lavalette cessons de défigurer la France; votre belle région ne mérite pas de telles installations ; il y en a déjà trop à mon gout , je suis donc opposé à ce massacre ; signé; le citoyen JL Géraud.

Sujet : [INTERNET] à l'attention de Mr Lavalette commissaire enquêteur
De : Nicole LABBÉ <nicki@17immo-services.com>
Date : 14/10/2019 17:56
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Mr Lavalette,

Je vous écris en tant qu'habitante de Rétaud et aussi négociatrice immobilier.

Je me suis **opposée** au projet des éoliennes sur la commune de Varzay pour les raisons suivantes : Je trouve que la distance de moins de 1.5 km des habitations(comme les autres pays) est inacceptable et représente un total mépris et une atteinte de la qualité de vie des habitants ! J'ai vu au nord de la France, en Grèce et en Angleterre des parc d'éoliennes loin de toutes habitations sur les collines qui fonctionnent très bien et tournent souvent, mais prés de Rétaud / Varzay, je trouve qu'il n'y a pas assez de vent pour justifier d'une telle atteinte à la vie des habitants !

En cas de personnes souffrant d'épilepsie, l'effet de lumière est une grosse inquiétude pour le déclenchement de crises, en cas de cavalier (équestre) ça va être un gros soucis pour passer avec les chevaux en balade ! et en ma qualité de négociateur immobilier j'ai déjà eu une vente sur Varzay qui n'as pas abouti à cause du projet (alors même que la maison était à 2.5 km d'un éolienne) !

Imaginez l'effet d'une réduction de prix d'au minimum 20 % pour les maisons situées à moins de 2.5 km et qui aura pour effet de détruire les vie des habitants qui subirait l'implantation d'un projet imposé sans démocratie !

Cordialement

Nicole LABBÉ / +33 6 17 39 01 11
Négociatrice transactions

www.17immo-services.com
www.facebook.com/17immoservices/

Sujet : [INTERNET] A l'attention de M. Christian Lavalette - Projet éolien de VARZAY
De : Marjolaine Durouchoux <marjo.durouchoux@gmail.com>
Date : 15/10/2019 12:16
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Marjolaine DUROUCHOUX
16 rue Saint Trojan
17 460 RETAUD

A l'attention de Monsieur Christian Lavalette, Commissaire Enquêteur

Objet : Projet éolien de VARZAY (17 460)

Monsieur,

J'ai pris connaissance du projet de la société Ferme éolienne de VARZAY qui souhaite implanter 4 éoliennes sur la commune de VARZAY.

Ce projet très impactant sur ce territoire de la Saintonge romane m'interpelle à plus d'un titre :

- Comment les services de l'Etat peuvent-ils autoriser l'implantation d'éoliennes de près de 200 mètres à à peine 1,3 kilomètre de l'église de RETAUD, classée monument historique depuis 1862, quand ils refusent la forme d'un portail à un particulier situé dans le périmètre de protection de l'église ?
Ces éoliennes provoqueraient a baisse du tourisme dans la région, et auraient donc un impact négatif non négligeable sur l'économie locale.

- Quelle est la fiabilité de la SNC Ferme éolienne de VARZAY, société au capital de 100 €, sachant que les calculs de la rentabilité des éoliennes ont été effectués pour des vents de 11,5 m/s en moyenne alors qu'en réalité, cette région est parcourue par des vents de 4,5 m/s en moyenne, ce qui est bien inférieur ?

- Le maire de VARZAY ainsi que ceux de communes limitrophes (RETAUD, THEZAC, PISANY, RIOUX, PESSINES...) ont manifesté leur désaccord. Qui est mieux placé que les élus locaux pour estimer ce qui est préférable pour ce territoire ?

- L'avènement d'éoliennes géantes dans cette région entraîne et entraînera une baisse sensible de la valeur des biens immobiliers ainsi qu'un allongement du délai de vente. Aucune compensation n'est proposé par le promoteur ou l'Etat.

Je vous demande de prendre en compte mes doléances, d'y répondre et de comptabiliser mon avis qui est très défavorable au projet éolien de VARZAY.

Vous remerciant par avance, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

Marjolaine DUROUCOUX

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien Varzay
De : christian mesnier <cmesnier@hotmail.com>
Date : 15/10/2019 12:55
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de M. christian Lavalette.
Monsieur le Préfet,
Je viens par la présente vous faire part de mon opposition à l'implantation de la « ferme éolienne de Varzay », à la fois quant aux conditions de prise de décision marquées par un manque de concertation, par la non prise en compte de l'avis des élus et principalement par le maire de Varzay, ayant pris sa décision contre l'avis de son conseil municipal et surtout quant à l'impact extrêmement négatif sur les conditions de vie générale des habitants proches de cette implantation. De même, cette éventuelle implantation sera une atteinte aux paysages de la Saintonge Romane, dont de nombreuses églises sont classées et constituent un parcours touristique et patrimonial de première importance avec un effet négatif sur l'activité économique qui en découle.
Pour toutes ces raisons et en association avec les nombreux avis négatifs que vous avez déjà reçus, je vous prie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir procéder au rejet de la demande d'implantation du projet éolien de Varzay.
Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian MESNIER
25 route chez Morice
17460 Rétaud
Tel: 06 81 32 48 14

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Christian Lavalette / projet éolien de Varzay
De : raimbault estelle <raimbault.estelle@gmail.com>
Date : 15/10/2019 14:47
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

J'ai pris connaissance du dossier de la société Ferme Eolienne de Varzay qui souhaite implanter 4 éoliennes sur la commune de Varzay. Ce projet, très impactant sur ce territoire de la Saintonge Romane m'interpelle à plusieurs titres (manque de concertation, atteinte aux paysages alors que le projet est inefficace pour la cause environnementale, non prise en compte de l'avis défavorable des élus/scientifiques...).
Merci de prendre en compte mes doléances et de comptabiliser mon avis très défavorable pour ce projet. Vous retrouverez ma lettre en pièce-jointe.

Vous remerciant à l'avance, veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

--
Estelle Raimbault

— Pièces jointes :

Estelle Raimbault - Avis projet éolien Varzay.pdf	30 octets

Estelle RAIMBAULT
15, chemin du Moulin de la Groie
17460 RETAUD

Mairie de Varzay
8 rue de l'Arnoult
17460 VARZAY

A l'attention de Monsieur Christian Lavalette, Commissaire Enquêteur

Le 14/10/2019

Objet: Projet éolien de Varzay

Monsieur,
J'ai pris connaissance du dossier de la Société Ferme Eolienne de Varzay qui souhaite implanter 4 éoliennes sur la commune de Varzay.
Ce projet très impactant sur ce territoire de la Saintonge Romane m'interpelle à plus d'un titre :

- le conseil municipal de Varzay a rejeté à la majorité le projet éolien par sa délibération du 29 Juin 2016. Le promoteur a pourtant ignoré ce rejet et a poursuivi études/travaux préparatoires du projet.
Les maires des communes limitrophes ont aussi exprimés leurs désaccord
- La Saintonge Romane comprend de nombreux sites / édifices civils (sites gallo romains, chapelets d'églises romanes, site naturels ...) du plus grand intérêt et qui méritent donc une protection totale contre l'implantation disproportionnées de machines.
- Ce projet est inefficace pour la cause environnementale : zone d'implantation reconnue comme peu venteuse qui pousse à l'implantation d'éoliennes de taille démesurées ; la production d'énergie électrique dans cette zone sera peu productive et nécessitera l'utilisation de moyens de production de compensation, sources de gaz à effet de serre.

...

Je vous demande de prendre en compte mes doléances, d'y répondre et de comptabiliser mon avis qui est très défavorable au projet éolien de Varzay

Vous remerciant à l'avance, veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Estelle RAIMBAULT

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] tr: Projet éolien de varzay (17460) - Merci pour votre soutien - A diffuser à tous vos contacts
De : Jean-Francis SEGUY <jean-francis.seguy@wanadoo.fr>
Date : 15/10/2019 17:04
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Avis d'enquête publique

Je dis NON au projet éolien de VARZAY pour les raisons suivantes :

Manque de concertation

Non prise en compte de l'avis défavorable des élus, des scientifiques

Atteinte à nos paysages de la Saintonge Romane

Une zone sans vent – Un projet inefficace pour la cause environnementale

Le projet entrainera une chute de l'activité économique, une dévalorisation des biens

Un risque sanitaire pour les enfants, les animaux, les personnes à proximités

Manque de concertation

-Le promoteur n'a jamais cherché à bâtir un consensus. Le projet est resté caché pendant 3 ans. Aucune concertation, aucun dialogue avec les populations et les associations. Il a au contraire créé une situation d'inacceptabilité sociale sérieuse.

-La procédure du projet éolien de VARZAY a été conduite par le promoteur, avec l'appui de certains édiles municipaux, sans chercher à construire le consensus social indispensable à son succès : Absence de proposition de démarche participative.

Non prise en compte de l'avis défavorable des élus, des scientifiques

-Le Conseil Municipal de VARZAY a rejeté, à la majorité, le projet éolien par sa délibération du 29 juin 2016. Le promoteur a complètement ignoré ce rejet et a poursuivi les études et travaux préparatoires du projet.

-Les Maires des communes limitrophes ont exprimés leurs désaccords concernant le projet éolien : Retaud, Meursac, Thézac, Rioux, Pisany, Saint Romain de Benet, Pessines...

-Le département de la Charente Maritime a voté un moratoire pour stopper pendant 2 ans la prolifération des éoliennes dans le département, le promoteur n'a pas pris en compte cette décision démocratique.

Atteinte à nos paysages de la Saintonge Romane

-La construction d'éoliennes géantes, en plein milieu de la Saintonge Romane est incompatible avec la préservation des paysages et du patrimoine exceptionnel qui font de cette région un musée en plein air.

-La construction d'éoliennes géantes, à 1km de l'église romane de RETAUD, classée « monument historique » en 1862, en même temps que la Cathédrale de CHARTRES, constitue un véritable « attentat » contre un des plus purs joyaux de la SAINTONGE.

-La Saintonge Romane comprend aussi, en sus de son « chapelet » d'églises romanes, de nombreux sites ou édifices civils du plus grand intérêt : manoirs, logis, châteaux, sites gallo-romains, sites naturels... Ces sites et édifices méritent une protection totale contre l'implantation de machines totalement disproportionnées.

-Un éventuel accord donné au projet de VARZAY, alors qu'il présente autant d'inconvénients discriminants pour la population, les paysages et le patrimoine, ouvrirait la porte à la multiplication de nouveaux projets, avec, pour conséquence, la destruction organisée de la Saintonge Romane.

Une zone sans vent – Un projet inefficace pour la cause environnementale

-La zone d'implantation du parc éolien de VARZAY est reconnue comme peu venteuse ; elle rend nécessaire, le recours à des éoliennes géantes de 200m, hauteur similaire à celle des éoliennes off-shore.

-La production d'énergie électrique d'origine éolienne est coûteuse et peu productive ; elle est intermittente, variable et imprévisible ; elle rend nécessaire l'utilisation de moyens de production de compensation (centrales au charbon, au fuel ou à gaz) qui sont de fortes sources de gaz à effet de serre.

Le projet entrainera une chute de l'activité économique, une dévalorisation des biens

La réalisation du projet de VARZAY entrainera une chute de l'activité économique du territoire, conséquence du ralentissement du marché immobilier et de la baisse des activités touristiques.

Le projet entraine déjà et entrainera une baisse très sensible de la valeur des biens immobiliers, baisse accompagnée d'un fort allongement du délai de vente. Ces effets ne font l'objet d'aucune compensation par le promoteur ou par l'Etat. Ils impacteront fortement le patrimoine des habitants de VARZAY et des environs.

Les « compensations » proposées par le promoteur sont absolument ridicules : tenter de dissimuler des machines de 200m avec la plantation d'arbres ou de haies est absolument vain.

Un risque sanitaire pour les enfants, les animaux, les personnes à proximités

-Des éoliennes à moins de à 1000m des écoles de Pisany et Retaud, à moins de 600m des habitations, à moins de 300m d'un verger, à moins de 1000m d'une écurie.

-L'académie de médecine en mai 2017 : « *Si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé* »

Jean-Francis Séguy

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Varzay
De : Bruno LABBÉ <bruno.labbe@17immo-services.com>
Date : 15/10/2019 18:12
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Mr Lavalette, commissaire enquêteur,

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je rédige ce message à la fois en tant qu'habitant de la commune de Rétaud et responsable d'une agence immobilière agissant dans la périphérie de Saintes et donc sur les communes de Varzay, Rétaud, Luchat, Pisany, etc.

A titre personnel, j'estime que la trop proche proximité du projet par rapport aux habitations, soit 500 mètres représente une nuisance certaine sur la qualité de vie et la santé des habitants, infrasons et basses fréquences dont on ne connait à ce jour pas précisément les effets sur le long terme, bruit, effet d'ombre/lumière selon l'orientation et nuisance visuelle. Il n'est pas surprenant que les sociétés allemandes cherchent à implanter leurs installations en France, car il y déjà plusieurs années que les médecins allemands réunis en congrès à Francfort en mai 2015 ont lancé une alerte concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations et ce jusqu'à 10 kilomètres. C'est bien pour cela que la Grande Bretagne et l'Allemagne ont fixé une distance minimale de 1,5 kilomètre; les États-Unis qui ne sont guère connus pour appliquer le principe de précaution, 2 km. Ceci réduit bien entendu l'implantation des éoliennes dans ces pays et les sociétés se tournent vers des pays comme la France qui est en retard avec les 500 mètres de distance.
De plus, la zone dans laquelle est prévue le projet n'est pas particulièrement venteuse et ils existe en France des zones beaucoup plus venteuses et sans habitation.
En outre quand l'on sait que les éoliennes terrestres implantées sur la France ne produisent que 2,9% de la production d'électricité nationale. Cette performance peu glorieuse est la conséquence confirmant que les éoliennes ne sont pas compétitives économiquement.
Enfin lorsque ces machines arriveront en fin de vie, qui sera chargé de les démonter et à quel coût et quid de la pollution des sols ?

A titre professionnel, cela fait déjà 2 ans que nous ressentons l'effet de ce projet, en particulier sur la commune de Varzay, notre devoir est d'informer les éventuels acquéreurs de biens de l'existence de ce projet, ce qui dans 100 % des cas se traduit par un refus de visiter, donc d'acheter un bien sur cette zone, même si le bien se situe à 2 ou 3 kilomètres du projet, nous avons même une vente qui était bien engagée et que nous avons perdue à cause du projet pour un bien qui se situait au cœur du bourg de Varzay, en raison des basses fréquences et des infrasons, les clients s'étant documentés sur le sujet.
Et ce phénomène se confirme même en raison des prix de vente qui sont devenus attractifs sur cette zone, car il faut savoir que les biens sont dévalorisés de 25 % en raison de l'existence de ce projet qui plane, de fait, les biens en vente ne trouvent pas preneur, ce qui peut mettre en grave difficulté les propriétaires qui ont une nécessité absolue de vendre leur bien (mutation, divorce, décès, etc.). Je vous laisse imaginer les conséquences si le projet voyait le jour…
Nous sommes par ailleurs dans un secteur touristique avec de nombreux gîtes ruraux et chambres d'hôtes, qui voudrait passer ses vacances avec vue sur les éoliennes ?
Enfin, le village le plus proche du projet est le village de Rétaud avec son église Romane et son portail d'école classé, nous sommes régulièrement repris sur des projets de permis de construire ou des déclarations de travaux eu égard à l'esthétisme par rapport à ces

monuments classés et ce, souvent pour des détails, et des monstres de 200 mètres de hauteur placé dans le champ visuel de ces monuments seraient autorisés ? Ceci est inacceptable.

Par conséquent, pour toutes ces raisons, je suis contre les projet éoliens sur la commune de Varzay, tout comme le conseil municipal de cette commune, les habitants, les riverains, la CDA de Saintes et les communes de Thénac, Rétaud, Pisany, Meursac, Thézac, Rioux, Thaims, La Clisse, etc...

Recevez monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruno LABBÉ / 06 11 70 57 94
Directeur d'agence

17 IMMO SERVICES
TRANSACTIONS
LOCATIONS
GESTION LOCATIVE
www.17immo-services.com
@17immoservices
informations@17immo-services.com 05.46.97.17.17
58 cours Reverseaux-17100 SAINTES Depuis 30 ans !

www.17immo-services.com Notre page Facebook

Sujet : [INTERNET] A l'attention de M.Christian Lavalette , enquête publique projet Eolien commune de Varzay
De : Thierry Durouchoux <thierry.durouchoux@gmail.com>
Date : 16/10/2019 00:15
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour monsieur,

Je vous envoie cet email dans le cadre de l'enquête publique sur le projet Eolien sur la commune de Varzay.
Je vous fais savoir que je suis contre ce projet pour plusieurs raisons :

1.Les Eoliennes ne fonctionnent que 24% du temps en raison du vent qui est une énergie irrégulière ; de plus étant sur un passage d'oiseaux migrateurs et dans une zone agricole elles fonctionneront encore moins . Ce qui conduit à avoir des centrales , à charbon , au fuel et au gaz pour suppléer les eoliennes lorsqu'elles sont à l'arrêt , créant des gaz à effet de serre !!!!
2. les routes seront endommagées par les transport pendant la construction et il sera quasiment impossible de démontrer que ce sera du à la construction des éoliennes nécessitant des transports lourds. Donc la réfection de ces routes seront à la charge du contribuable que je suis , ce qui est inacceptable.
3. Une infrastructure de lignes électriques sera nécessaire pour récupérer le courant généré, ce qui a un coût élevé et est une perturbation électromagnétique supplémentaire , surtout si ce projet devait être suivi de plusieurs autres .
4. Notre patrimoine culturel est menacé , nos paysages bien sur , notre Eglise de Rétaud bijou de la Saintonge romane qui attire de nombreux touristes.
5. Les touristes qui font vivre des artisans dans le village de Rétaud , ce qui veut dire une désertification à terme du village qui verra partir ses commerces , son école et une partie de ses habitants , ceci avec des pertes financières énormes pour tous sauf les promoteurs et fabricants d'éoliennes .
6. La distance de 1300 mètres entre les éoliennes et le village est ridiculement faible. L'impact du bruit alternatif , de l'effet stroboscopique, des infrasons sur les enfants et leur développement physique et cognitif sera important, comme sur le reste de la population.
7. Le rapport donné aux élus pour analyse est truffé de contrevérités comme la distance de l'aérodrome le plus proche 43 km dans le document contre 10 km en réalité . Comment peut-on se baser sur des études non sérieuses voire volontairement mensongères(on peut se poser la question) pour faire passer un projet .
8. Des éoliennes avec un triste record de pratiquement 200 mètres de haut "parce qu'il n'y a pas assez de vent" . Où est passé notre bon sens qui demanderait de ne pas mettre d'éolienne là où il n'y a pas de vent . Pourquoi pas une éolienne de 500 mètres de haut dans le jardin des tuileries à Paris pour que messieurs Macron et Philippe se rendent un peu compte du mur dans lequel ils nous fracassent avec ces projets monstrueux hors de l'intérêt général.
9.Pourquoi un projet de ce type à un endroit où il n'y a pas assez de vent , où le temps de fonctionnement des éoliennes sera très réduit alors que le plateau rocheux du sud ouest de l'ile de ré s'y prêterait très bien , qu'il n'y a aucune éolienne dans l'ancienne région Aquitaine qui a du vent en quantité et des espaces sans habitation . La hauteur de ce projet en regard de la distance aux habitations est démesurément trop élevé . L'Allemagne donne 10 fois la hauteur comme distance aux habitations , ce qui est un minimum .
10. L'éolien allemand est en crise d'après ce que l'on peut lire .Mais nous restons sourd et nous ne nous interrogeons pas , alors qu'ils se rendent compte que cela pose de graves problèmes .
11. Je plante des arbres à Rétaud dont des arbres fruitiers et je souhaite mettre des ruches . L'impact des éoliennes sur les abeilles sera néfaste et donc sur la pollinisation alors que des habitants du village nous disaient avoir nettement plus de fruits lorsqu'il y avait des abeilles chez nous autrefois. C'est la perte d'une nourriture saine sans aucun traitement . Cela amènera à consommer des fruits et légumes avec des pesticides , donc plus de cancers et de maladies qui vont impacter les comptes de la sécurité sociale.
12. Lorsque nous avons acheté notre maison à Rétaud , je me suis renseigné sur le fait qu'il n'y avait pas de projet éolien , sur la carte des vents et en plus nous sommes en plein village . Et aujourd'hui ce sont des éoliennes qui sont en plein village avec leurs conséquences néfastes. On voit qu'il n'y a aucune logique,aucun plan d'implantation , aucune étude sérieuse, aucune concertation réelle de la part de l'administration de l'Etat et des hommes politiques.Ces derniers ont décidé de quotas d'implantation sans se préoccuper du bien commun , mais en se soumettant au pouvoir de l'argent.
Je vous redit combien je suis contre ce projet monstrueux .
J'espère que la voix des citoyens que nous sommes sera entendue . Je demande une vraie réflexion nationale sans pression des groupes de pouvoir de l'argent, pour évaluer l'éventuel intérêt des éoliennes et un shéma directeur

sur leurs implantations raisonnées. .
Cordialement
Thierry Durouchoux

Sujet : [INTERNET] éoliennes
De : Brigitte Baisieux <brigitte.baisieux@outlook.fr>
Date : 16/10/2019 13:09
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Comment encore proposer des éoliennes alors que tout parle contre ?
Je suis CONTRE la prolifération des éoliennes.
Il est grand temps de comprendre que notre région va à sa perte, puis le pays après,
Où allons-nous ?
Comment faire pour arrêter ces dégradations !
Qui aura le courage de bloquer ce désastre ?
Bien cordialement,
B. Baisieux.

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Mr Lavalette
De : Eliott Donatien <eliott.donatien@gmail.com>
Date : 16/10/2019 14:18
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur
Je porte à votre connaissance que je suis contre l'installation d'éoliennes sur la commune de Varzay.
Eliott Donatien
Retaud

Sujet : [INTERNET] PROJET EOLIEN
De : FREDERIC JEAN <frederic__jean@hotmail.com>
Date : 16/10/2019 14:26
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Monsieur LAVALETTE

Merci de trouver en piece jointe mon courrier concernant le projet éolien de Varzay

Cordialement,

JEAN Frédéric

— Pièces jointes :

EOLIENNE VARZAY.pdf 30 octets

JEAN Frédéric
331, avenue des Déportés
62110 HENIN-BEAUMONT

Mairie de Varzay
8, rue de l'Arnoult
17460 VARZAY

A l'attention de Monsieur Christian Lavalette, Commissaire Enquêteur

Le 17 octobre 2019

Objet : Projet éolien de Varzay

Monsieur,

J'ai pris connaissance du dossier de la société Ferme éolienne de" Varzay qui souhaite implanter 4 éoliennes sur la commune de Varzay.

Ce projet très impactant sur ce territoire de la Saintonge Romane m"interpelle à plus d'un titre :

- La construction d'éoliennes géantes, en plein milieu de la Saintonge Romane est incompatible avec la préservation des paysages et du patrimoine exceptionnel qui font de cette région un musée en plein air.

- La zone d'implantation du parc éolien de VARZAY est reconnue comme peu venteuse ; elle rend nécessaire, le recours à des éoliennes géantes de 200m

- La réalisation du projet de VARZAY entrainera une chute de l'activité économique du territoire, conséquence du ralentissement du marché immobilier et de la baisse des activités touristiques

- La production d'énergie électrique d'origine éolienne est coûteuse et peu productive ; elle est intermittente, variable et imprévisible ; elle rend nécessaire l'utilisation de moyens de production de compensation (centrales au charbon, au fuel ou à gaz) qui sont de fortes sources de gaz à effet de serre

Je vous demande de prendre en compte mes doléances, d'y répondre et de comptabiliser mon avis qui est très défavorable au projet éolien de Varzay.

Vous remerciant à l'avance, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

JEAN Frédéric

Scanned with CamScanner

Sujet : [INTERNET] Projet éolien VARZAY
De : Marion Durouchoux <marion.durouchoux@gmail.com>
Date : 16/10/2019 15:12
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint ma lettre contre le projet éolien de VARZAY.

Cordialement,
Marion Durouchoux

— Pièces jointes :

Lettre Projet éolien Varzay.pdf 30 octets

DUROUCHOUX Marion

Impasse du Bourg Neuf

13 300 Salon de Provence

Le 16 Octobre 2019

A l'attention de Monsieur Christian Lavalette, Commissaire enquêteur

Objet : Projet éolien de Varzay(17460)

Monsieur,

J'ai pris connaissance du projet de la société Ferme éolienne de Varzay qui souhaite implanter 4 éoliennes sur la commune de Varzay.

Ce projet très impactant sur ce territoire de la Saintonge romane m'interpelle à plus d'un titre :

- Le Conseil Municipal de VARZAY a rejeté, à la majorité, le projet éolien par sa délibération du 29 juin 2016. Le promoteur a complètement ignoré ce rejet et a poursuivi les études et travaux préparatoires du projet.
- Les Maires des communes limitrophes ont exprimé leurs désaccords concernant le projet éolien : Retaud, Meursac, Thézac, Rioux, Pisany, Saint Romain de Benet, Pessines.
- Le département de la Charente Maritime a voté un moratoire pour stopper pendant 2 ans la prolifération des éoliennes dans le département, le promoteur n'a pas pris en compte cette décision démocratique.
- La zone d'implantation du parc éolien de VARZAY est reconnue comme peu venteuse : elle rend nécessaire, le recours à des éoliennes géantes de 200m.
- La construction d'éoliennes géantes, en plein milieu de la Saintonge Romane est incompatible avec la préservation des paysages et du patrimoine exceptionnel qui font de cette région un musée en plein air.
- La construction d'éoliennes géantes à 1km de l'église romane de RETAUD, classée « monument historique » en 1862, constitue un véritable « attentat » contre un des plus beaux joyaux de la Saintonge.
- La réalisation du projet de VARZAY entrainera une chute de l'activité économique du territoire, conséquence du ralentissement du marché immobilier et de la baisse des activités touristiques.

Je vous demande de prendre en compte mes doléances, d'y répondre et de comptabiliser mon avis qui est très défavorable au projet éolien de Varzay.

Vous remerciant par avance, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

Marion DUROUCHOUX

Sujet : [INTERNET] Enquête publique unique – SNC FERME ÉOLIENNE DE VARZAY
De : GREGORY - OVERSEA <greg@overseaprod.com>
Date : 16/10/2019 16:38
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Mr Christian LAVALETTE,

Je vous écris ce courriel afin de vous faire parvenir mes requêtes concernant le parc éolien de Varzay. J'ai fait au plus court et concis pour que les éléments les plus importants ressortent facilement. Je continue tout de même mes recherches et enquêtes avec 2 amis journalistes.

J'ai pu voir que vous étiez en charge de plusieurs enquêtes sur la région et je me doute que cela ne doit pas être simple. Néanmoins ce projet mérite une réelle attention car très complexe dans le montage du dosser avec une transparence discutable. J'ai fait plusieurs résumés les plus objectifs possibles basé sur les écrits et les conclusions scientifiques fournies.
Merci
Très belle journée à vous
Mr DUFRIEN

--

Grégory DUFRIEN
12, Rue Antoine Roucher - 75016 Paris
+33 (0)6 74 49 37 39
greg@overseaprod.com - www.overseaprod.com

oversea

Par respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.

— Pièces jointes :

image002.png	17179869184 Go
Mr DUFRIEN-Lettre-Eolienne.pdf	30 octets

Mr DUFRIEN Grégory
66 rue Jean Jaurès
93230 Romainville

Enquête publique unique
SNC FERME EOLIENNE DE VARZAY

Le 25 septembre 2019

Lettre d'enquête personnelle sur l'implantation d'éoliennes sur VARZAY

Bonjour Mr LAVALETTE,

Je me présente, Mr Dufrien Grégory, mes parents habitent la commune de Varzay depuis 10 ans et je viens très souvent sur cette jolie commune.
Pour ma part je travaille dans l'audiovisuel et sur beaucoup de projets documentaires et enquêtes. Vous comprendrez donc que je vous écris pour vous parler du projet éolien qui tente de s'implanter.

Je suis engagé au niveau écologique et suis sensible à ce qui peut aider l'environnement. Par ce courrier je vais tenter d'être le plus objectif et le plus direct possible pour que vous puissiez me lire sans trop vous lasser. J'ai vu que vous aviez à vous seul tellement d'enquêtes que je n'ose imaginer le travail et l'emploi du temps que cela représente.

Mes parents ne vont plus aux réunions à la mairie car elles sont peu constructives et les personnes prêchent trop souvent pour leur paroisse sans vraiment s'ouvrir à de réels argumentaires.

Je vais donc m'exprimer pour mes parents et moi-même comme-ci j'exerçais mon travail. J'insiste aussi sur le fait qu'une vingtaine de personnes qui sont mes amis et proches ne comprennent pas trop cette idée de parcs éoliens proches de communes telle que Varzay.

Suite à divers enquêtes menées et en cours voici quelques arguments autour de ce parc éolien.

Je me suis d'abord « caler » sur la brochure donnée par ABO WIND et j'ai eu beaucoup à faire et à dire :

1- Lorsque les éoliennes sont présentées il nous est donné des chiffres qui, après analyse, ne sont que des valeurs maximum, idéales et non garanties :

4 éoliennes

Ce qui n'est pas mentionné c'est que le socle d'une éolienne a un diamètre d'environ 9 à 10 mètres et une épaisseur d'environ un mètre. 1200 à 1500 tonnes de béton armé qui le composent sont enterrées à plus de 3 mètres de profondeur. C'est une opération non écologique et pas du tout une volonté de tendre vers le « vert ». L'idée de départ est viable mais l'exploitation ne l'est pas sur ce premier point.

3.6 MW par éolienne soit 14.4 MW de puissance totale

Pourquoi nous parle-t-on que de valeurs maximales ? Connaîtrait-on la météo à l'avance ? Je n'y crois pas. Ce rendement est théorique et n'arrive, pour ainsi dire, qu'avec plusieurs tempêtes. Les études divulguées par plusieurs institutions et sur le net montrent bien que le rendement d'une éolienne est très faible et que celle-ci a même besoin d'un courant de démarrage pour se lancer. Pourquoi avancer de tels chiffres ?

42 GWh/an de production d'électricité

Idem je suis assez sidéré qu'une société ou une personne puissent affirmées de tels résultats sans connaître la météo par avance. Objectivement c'est mentir au citoyens et plus s'intéresser au profit que cela peut engendrer pour Abowind.

11 895 m² de voies d'accès renforcées et/ou crées

Encore une fois je tente de trouver des arguments positifs mais c'est compliqué. On dit « Construire ou renforcer des voies » ? Mais ABO WIND y sera obligé après avoir fait passer la multitude de camions chargés de béton lourd sur des routes de campagne.

Varzay a juste besoin de chaussées mieux entretenues et rénovées mais pas détruites et partiellement reconstruites.

J'argumente : lorsque l'on calcule et développe le chiffre en m2 annoncé (c'est d'ailleurs une astuce de génie civile au passage plutôt qu'en Kms) on arrive à ceci :

Une route ou voie simple fait environ 5m de large. Si l'on prend une distance de 1m de cette voie on arrive à 5m2. Si je divise 11895 par 5 j'obtiens 2379m.

Si l'on associe cela aux 4 éoliennes nous arrivons à 594m pour chaque éolienne. Suivant les plans donnés par ABO WIND ces distances sont en réalité pour les voies de passage de maintenance et non pour renforcer des voies d'accès. Les routes empruntées, par les camions qui passeront pour la construction, seront détériorées par la forte charge de ces véhicules sans être réparées au final.

6 274 m² d'aires de montage permanentes
De fait cela est plus un constat que l'on appréciera ou non car ce sont les personnes qui louent leur terrain qui sont responsables de cela. Mentionner cela n'a pas d'autre intérêt que l'approbation ou l'inverse, pour certains amoureux de la nature. Cet espace représente la moitié d'un terrain de foot officiel.

2- Après l'analyse des chiffres j'ai lu et relu la brochure et certaines phrases trahissent le réel impact que les éoliennes apportent, je me suis arrêté au chapitre « Eviter-Réduire-Compenser » :

- Le titre traduit déjà beaucoup de choses et c'est navrant et un peu alarmant.
- *« Hypothèses retenues »* : nous sommes donc sur de l'hypothétique
- *« Futurs niveaux sonores / mesure du bruit conformes »* : ce qui implique un nouveau bruit en plus de ceux existants naturellement.
- *« Risques de collision avec le Milan noir »* : pourquoi créer un risque qui n'existe pas aujourd'hui ?
- *« Scénario final »* : nous sommes encore de de l'hypothétique.

3- Il est évoqué ensuite les retombées économiques. Je ne m'étalerai pas là-dessus mais, en cherchant sur des documents et discutant avec des maîtres d'œuvres, les chiffres sont une moyenne haute. Il en est de même pour les emplois, cela est viable surtout pour le montage des éoliennes mais ensuite le parc est quasi autonome et gérer à distance. Les chiffres sont d'ailleurs donnés sur un exemple de parc avec 5 éoliennes…Pour nous c'est un projet de parc de 4. Il y aura forcément moins de retombées.

4- On nous parle de technologie sur la brochure, de l'écologie, du bienfait de l'éolien. On ne parle pas des riverains et de méfaits sur la faune et la flore.

5- Il est possible de dire que l'éolien peut être efficace et adéquat lorsque les habitations sont lointaines, que le paysage, l'environnement ou les riverains ne sont pas impliqués directement. C'est un désastre pour le tourisme dans les espaces répertoriés par la société Abowind.

6- Le classeur d'études de la faune et la flore créé par Caldiris est très bien réalisé, et très professionnel. Il montre et démontre le nombre élevé d'espèces qui peuplent les lieux et environs, c'est pour cela que Varzay est aussi visiter.

De plus sur le dossier il est bien démontré que le parc se trouve sur un trajet migratoire. En effet les routes et les cours d'eaux sont des éléments majeurs à l'orientation des oiseaux et autres faunes. La flore est tout aussi menacée avec une analyse précise faite par Caldiris : Beaucoup de variétés de plantes rares et qui font de cette zone une zone propice à la randonnée, les parcours existent d'ailleurs depuis longtemps.

7- Pour la société Caldiris on parle bien d'une gestion d'impact du parc éolien en amont à respecter et à gérer cela entend qu'il y a bien des impacts à venir. Pourquoi créer un environnement néfaste à une faune et à des habitants qui n'ont rien demandé à la base ? Juste du profit derrière cela ?

Encart Caldiris sur les impacts :

1. Mesures d'évitement d'impacts 264
2. Mesure de réduction d'impacts 267

8- La société Abowind est une société très jeune à l'échelle d'une vie d'un parc éolien. En effet demain si la société dépose le bilan, le démantèlement de tels engins ne pourra pas être pris en charge par une si petite commune et le parc deviendra dangereux, la ville en pâtira encore plus. Le béton ne pourra jamais être retiré et quel sera l'impact écologique et la garantie que tout soit pérenne.

9- Nous ne sommes pas sur un parc à production d'énergie électrique à échelle humaine tel que le solaire, plus facile d'accès avec un démantèlement possible et réellement plus envisageable. La ville se prête d'ailleurs plus à cela mais les lobbying ont aujourd'hui changé.

10-Les conclusions faites par la société Abowind ne prennent pas en compte tous ces points et analyses. La société a le devoir de les réaliser mais elle n'en tient pas compte car ce serait à son détriment.

11- Si aujourd'hui il existe des distances minimales, ces dernières ne sont pas assez grandes pour garantir une sérénité pour les habitants ainsi que la faune et la flore. Il faut être et rester réaliste puis garder une dimension humaine. Pour créer des parcs éoliens il faut réellement un espace gigantesque et dénué de vie active et non extrêmement proche des installations urbaines. Quand un groupe actif ou politique décidera de mener et de payer de grandes et réelles enquêtes scientifiques sur les éoliennes le constat sera dramatique et enfin on se rendra

que l'éolien n'est pas adéquat dans beaucoup de situations. Les fréquences générées sont à long termes nocives mais cela n'est pas encore validé par les autorités car pas assez poussées par manque de moyen.

12- Varzay a besoin d'essor économique et sincèrement les éoliennes ne seront qu'un effort de quelques petites années et ensuite un déclin rapide du village comme beaucoup d'autres aujourd'hui. L'argent prime sur l'humain et c'est le drame de demain. Depuis quelques semaines je mène mon enquête sur les acteurs politiques et la société Abowind et leur transparence sur ce projet. Tout n'est pas clair et prête à confusion. 2 amis journalistes de la capitale devrait m'épauler pour cela.

13- Le village (oui on parle de village) où Abowind veut implanter ses éoliennes gigantesques et non à tailles humaines, a besoin de jeunesse, de système de communication fibré, de tourisme....Le parc fera l'inverse. L'entretien des infrastructures existantes serait déjà un acte qui ferait avancer la commune.

14- Le maire de la ville, courageux, est, je pense, perdu entre la pression de la société Abowind (qui aux vues de réunions est souvent à l'aise avec le marketing populaire et la non information) et les habitants de sa commune. Et « Qui touche quoi comme argent aujourd'hui » est une question qui ressort souvent dans beaucoup de discussions et qui (comme dit précédemment) n'est pas transparente du tout.

15- L'éolien n'est aujourd'hui pas assez efficace et ne sera pas l'avenir ou alors sur des terrains adéquats tels que le marin ou dans les pays nordiques non vallonnés.

Bien à vous

Grégory DUFRIEN

Sujet : [INTERNET] Projet parc éolien Varzay
De : David QUEYROI <david.queyroi@wanadoo.fr>
Date : 16/10/2019 17:30
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur Christian LAVALETTE,

Nous tenons à vous signifier notre opposition au projet éolien à Varzay.

Nous résidons au lieu dit La Petite Romade au 2 rue de la guérinaille à Varzay. Par conséquence de ce fait, nous serons en premier ligne par rapport à ce projet. Nous sommes formellement contre face au gigantisme de cette entreprise. La démesure de ces éoliennes n'apportent que des nuisances. Pour commencer une pollution visuelle, nous pouvons comparer ce projet à la Tour Montparnasse (mesurant 210m soit que 11m de plus par rapport à une éolienne de ABO WIND) ou presque au 2/3 de la Tour Eiffel (planté en plein d'un champs!) défigurant le paysage. Avec par conséquence, une forte dévaluation immobilière ou qui rendra de facto des biens invendables. De plus, nous devrons subir les nuisances sonores (minimisé par ABOWIND).

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Mr et Mme QUEYROI et leurs enfants.

Sujet : [INTERNET] Projet éolien VARZEAY
De : jackyarmelle <jackyarmelle@orange.fr>
Date : 16/10/2019 17:53
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Lettre jointe pour:

Mairie de VARZAY,

Monsieur LAVALETTE Commissaire Enquéteur

Bonjour,

Je vous transmets ce courrier afin de vous faire part de **mon désaccord avec ce projet**, qui n'est fait que pour des intêrets financiers

soutenu par le gouvernement et les écolo-bobos des grandes villes (loin de notre monde rural) et n'apportera que très très peu de ressources énergétiques mais beaucoup de perturbations (voir pièce jointe)

Exemple:

Paris le 22 juillet 2019 14h00
Canicule. Les huit mille éoliennes françaises ne fournissent quasiment plus d'électricité

Le 22 juillet à 14h, alors que la barre des 34°C a été localement dépassée sur une partie sud du pays, les éoliennes destinées à produire de l'électricité au réseau n'ont fourni que **607 MW** soit 1% du total .

Dans le même temps, le nucléaire produisait **40000MW** et le solaire **6200MW** .

Alors même en mulitipliant leur nombre **par 3**, il faudra ressortir les velos avec dynamos si on supprime le nucléaire.

Avec ce projet , visible de Saintes et de Royan probablement, nos touristes apprécieront. Le délire complet que nos enfants et petits enfants devront subir et peut-être leurs coûter cher pour le démentellement complet (1500t de béton laissé par le promoteur)

Néanmoins s'il se réalise, nous serons très attristés pour les gens qui le combattent et qui vont souffrir de ces perturbations mais en revanche souhaitons aux autres personnes (aveuglés par l'argent) d'attraper **le syndrome de l'éolien** pour les décennies à venir vu la proximité avec le village (les 500m à l'origine pour des hauteurs de 50m était peut-être justifiés mais pas pour des hauteurs de 200m)

Afin qu'ils apprécient la rentabilité d'une éolienne, je propose que l'on connecte tous les pro-éoliens sur une éolienne mais en supprimant, il va de soit, leur raccordement au secteur public. Lorsqu'ils auront pédaler pour faire de l'énergie pendant 80% du temps, ils changeront peut-être d'avis.

Cordialement

J.BOUYER - Gibourne

(Membre du collectif J.Flessingue & les autres)

(Membre du CA STOP EOLIEN 17)

(Adhérent à La FED)

— Pièces jointes :

UN EOLIENNE quoi est-ce.doc 30 octets

UN EOLIENNE c'est QUOI ?

Un moulin qui :

- **Ne tourne que 1 heure sur 4** (23%) donc une éolienne de 3.4MW installée ne produira que 0.8MW (il faut le dire)
- **Défigure le paysage** (150m voire plus de 200m en bout de pale)
- **Fait du bruit** (pales passant devant le mat) provoquant des troubles du sommeil des riverains et produit des infrasons inaudibles par les humains mais impacte sur la santé (reconnu par l'ARS)
- **Détruit les oiseaux** et chauves-souris qui implosent
- **Dévalorise le mobilier** si placé proche d'un parc & majore de 20% actuellement notre facture d'électricité (CSPE) avec hausse probable à l'avenir.
- **Perturbe les ondes hertziennes** (pas de réseau si le parc situé entre l'antenne émettrice et votre maison – parabole nécessaire).
- **Va faire chuter le tourisme** du département (premier en France actuellement) d'où l'inquiétude du conseil général qui a crée un Observatoire de l'éolien sur la Charente Maritime car 400 éoliennes prévues (voir carte Nouvelle Aquitaine ci-contre) et vous pouvez voir où elles se situent. (MERCI Ségo).

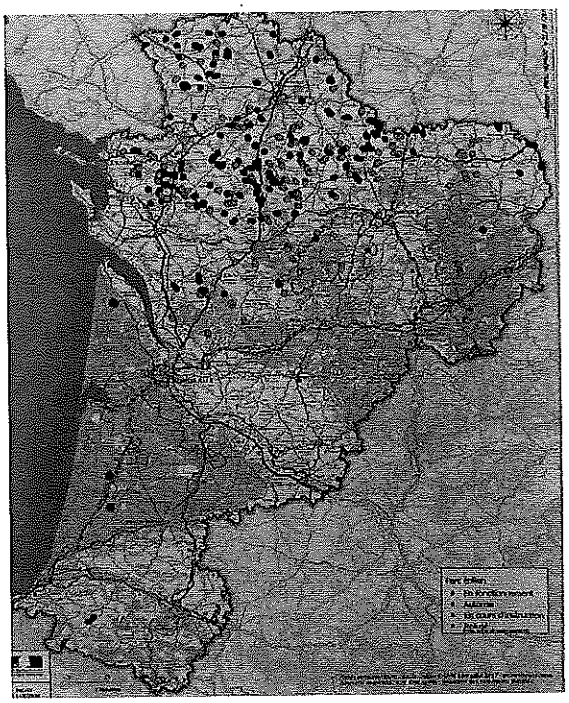

- **Impact sur la vie politique locale**
  - Intimidation (voire plus) des élus par les promoteurs (aménagements d'espaces publics, participe réfection de mairie, sponsorise spectacle de Jazz, etc...).
  - Prises illégales d'intérêts. De nombreuses plaintes déposées contre des élus qui favorisent l'implantation d'éoliennes sur leurs propres terres.
- **N'est pas du tout écologique**
  - Pales non recyclables (les allemands les envoient en Afrique)
  - Des terres rares, utilisées dans le rotor, extraites en Chine (seul au monde) polluent les rizières pour leur traitement (co^2).
  - lors du non fonctionnement (3/4 du temps), mise en marche de centrales à gaz (CO^2) pour compenser.
  - Cerise sur le gâteau, en fin de vie le bloc de béton armé restera en terre et si une association de protection de l'environnement attaque, le propriétaire aura à sa charge l'enlèvement (250000€ mini, cas actuellement aux Etats Unis).

CONCLUSION:

Inutile car en surproduction énergétique en France et **coute très cher** à EDF (**acheté 80€/Kwh et revendu 40à 45€/Kwh**) qui ferait mieux de consacrer ces sommes pour sécuriser les centrales nucléaires dont j'ai participé à leur fabrication dans ma carrière ainsi que pour faire des recherches pour implanter de nouvelles centrales sans déchets radioactifs (américains et chinois y travaillent). ***Qui serait volontaire pour acheter un produit à un prix imposé et le vendre à moitié prix?***
Rappel: rendement 80% pour une centrale contre 23% pour une éolienne et citons en exemple : Pour remplacer un réacteur de Civaux, il faudrait 1660 éoliennes de 3MW installés --→ (cherchez l'erreur)

N'apporte AUCUN emploi pour certains parcs excepté le béton du socle. (Les éoliennes de Saint Pierre de Juillers : AUCUNE entreprise française y compris la sécurité. – Futures éoliennes Les touches de périgny et Bagnizeau/La brousse : 16 éoliennes fabriquées Danemark et montage allemand).

Laisseront à nos enfants des paysages saccagés alors que d'autres énergies renouvelables et adaptées à notre région existent.

- **La méthanisation issue de l'agriculture.**
- **Le solaire disponible (existe déjà : 23ha à Fontenet, 17ha à St Léger, et bien d'autres ...) et sera encore plus rentable lors de la mise au point des volants d'inertie pour stocker l'énergie pendant quelques heures avant de la restituer.**
- **La géothermie eau chaude disponible dans les eaux souterraines**
- **L'utilisation des rivières avec des hydroliennes ou de la marée (existe depuis longtemps sur la Rance en Côte d'Armor)**
- **La biomasse, etc....**

Sujet : [INTERNET] Projet éolien de Varzay
De : Laurence <laurencedefleurieu@hotmail.fr>
Date : 16/10/2019 22:47
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonsoir Monsieur,

Je vous adresse cet e-mail afin de m'opposer au projet éolien de Varzay. Il est invraisemblable d'envisager l'installation d'éoliennes, dont les multiples conséquences sur le paysage de la Saintonge Romane et ses monuments seraient désastreuses. Par ailleurs, je ne vois pas l'intérêt stratégique de construire des éoliennes aussi grandes à cet endroit-là (manque de vent ...).

En vous remerciant de prendre en compte mon avis,

Cordialement,

Chloé de Fleurieu.

Envoyé de mon iPad